Nations Unies S/2006/194



Conseil de sécurité

Distr. générale 29 mars 2006 Français Original : anglais

Lettre datée du 24 mars 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Comme suite à ma lettre du 20 décembre 2005 (S/2005/847), et aux récentes discussions entre le Secrétariat et le Représentant permanent de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies, j'ai décidé de maintenir en activité le Bureau de la Commission d'enquête indépendante jusqu'au 31 décembre 2006. Ce dernier conservera la fonction exclusive consistant à examiner les demandes émanant des autorités de police dûment habilitées des États Membres qui s'efforcent de donner suite aux conclusions du rapport final de la Commission.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité, pour information.

(Signé) Kofi A. Annan

06-28993 (F) 300306 300306